



Schaerbeek, commune partagée :
Dix engagements pour une commune
audacieuse



Table des matières

A. Introduction

B. Nos 12 engagements de 2012... Six ans plus tard

1. Assurer un PILOTAGE de nos écoles communales et AUGMENTER LE NOMBRE DE PLACES dans l'enseignement
2. Adopter un PLAN LOGEMENT COMMUNAL
3. Planifier la REALISATION DU METRO ET DES ARRETS RER
4. Réunir les compétences FAMILLE & VIE ASSOCIATIVE
5. Lutter plus fermement CONTRE LES INCIVILITES
6. Obtenir le label HANDYCITY®
7. Réformer le PLAN DE STATIONNEMENT
8. Renforcer le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
9. Développer une vision du DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
10. Faire de Schaerbeek une commune-pilote du DEVELOPPEMENT DURABLE
11. Accroître LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITE de l'action publique
12. Pas de projet politique sans PROJET CULTUREL

C. De l'audace pour Schaerbeek ! Une méthode et des principes de gestion pour guider l'action

Avoir de l'audace pour Schaerbeek, c'est...

1. Faire rimer bonne gestion avec redistribution
2. Penser la ville de demain
3. Activer des relais
4. Penser systématiquement la question du genre
5. Miser sur l'interculturalité
6. Gouverner dans la transparence
7. Gouverner de manière efficace, et s'adresser à tous

D. De nouveaux engagements : Schaerbeek en partage

1. La poursuite du plan ECOLE et le développement de l'accueil de la petite enfance
2. Des quartiers partagés et conviviaux pour mieux vivre ensemble
3. Un véritable plan de lutte contre l'insécurité routière et les incivilités
4. Des mesures fortes pour une mobilité performante
5. Logement : priorité à la rénovation, mais pas seulement !
6. Emploi : soutenir les demandeurs, faciliter la création
7. Une politique sociale ambitieuse... grâce à une nouvelle vision pour le CPAS
8. Une politique sportive digne de la grandeur de Schaerbeek
9. Une politique de soutien à la parentalité, pour tous les âges de nos bambins
10. Une commune exemplaire en termes de développement durable et de partage des ressources

A. Introduction

En 2012, le cdH de Schaerbeek proposait **un nouveau cap** pour notre commune. Nous avons présenté à l'électeur un véritable « programme de gouvernement ». Nous l'avons synthétisé en un nombre limité de propositions emblématiques sur lesquelles nous nous sommes engagés vis-à-vis des électeurs. Pas des promesses gratuites : 12 engagements.

Le cdH est entré dans la majorité à l'issue des dernières élections. Nous avons accepté de prendre des responsabilités difficiles. Les finances dans une commune qui avait accumulé un mali considérable ; la mobilité et le stationnement avec des contraintes énormes ; le logement qui est légitimement une des préoccupations essentielles de nombre de nos concitoyens en termes d'accessibilité financières et de qualité ; la famille, les espaces verts, la tutelle sur le CPAS...

Au total, dans un esprit collégial, la législature qui se termine aura permis de **remettre les comptes de Schaerbeek dans une trajectoire qui donne de l'espoir** et des marges qui pourront être utilisées pour diminuer la fiscalité et poursuivre l'investissement nécessaire pour rencontrer les défis liés notamment à la croissance de la population (aujourd'hui 133 000 habitants). De même, dans le cadre de cette remise en ordre des finances locales, le CPAS a terminé les deux derniers exercices en boni¹.

Sur base de ce bilan, **le cdH est fier d'avoir apporté sa contribution à la remise en ordre des comptes communaux** et à une nouvelle dynamique qui inscrit mieux Schaerbeek dans la collaboration avec les autres niveaux de pouvoir. Nos alliés Ecolo et Liste du Bourgmestre sont au pouvoir depuis plus de 20 ans. Il est juste de dire que **l'apport du cdH dans la majorité actuelle aura permis d'ajouter à une forme de stabilité, un regard neuf et de nouvelles impulsions dans la gestion communale**. Une volonté aussi d'associer ceux qui sont sur le terrain schaarbeekois dans le secteur associatif, qu'il soit sportif, culturel ou social. Osons y ajouter la bonne gouvernance !

Aujourd'hui nous entendons donc rendre des comptes sur ce que nous avons fait.

Fixer aussi de nouveaux horizons.

Car, avec votre soutien, nous entendons poursuivre le travail.

¹ Pour rappel, au moment de l'adoption du plan de redressement en 2013, la commune (avec l'accord de la tutelle régionale) s'est engagée à faire croître l'intervention communale en parallèle de l'augmentation des personnes prises en charges dans le cadre du Revenu d'Intégration Sociale (RIS). Ajoutons que le CPAS vient de bénéficier d'une augmentation du Fonds Spécial d'Assistance (lié à la croissance de la Dotation Générale des Communes) ; ces moyens proviennent de la Région et doivent compléter l'intervention communale. En outre, la commune a mis en œuvre pour la première fois en 2018 un mécanisme qui assure une meilleure trésorerie au CPAS (dotation supplémentaire d'un million d'euros).

B. Nos 12 engagements de 2012... Six ans plus tard

Nos 12 engagements de 2012... *et ce qu'ils sont devenus*

1. Assurer un PILOTAGE de nos écoles communales et AUGMENTER LE NOMBRE DE PLACES dans l'enseignement : *FAIT et à poursuivre !*
2. Adopter un PLAN LOGEMENT COMMUNAL : *FAIT et à poursuivre avec une priorité absolue à la rénovation des logements sociaux !*
3. Planifier la REALISATION DU METRO ET DES ARRETS RER : *FAIT avec des résultats immédiats pour l'offre de trains, un nouveau plan bus qui va se déployer à partir de 2019 et un projet de Métro Nord soutenu par le cdH !*
4. Réunir les compétences FAMILLE & VIE ASSOCIATIVE : *PARTIELLEMENT ATTEINT ; l'Echevin de la famille a soutenu des associations dans le domaine de l'enfance, du handicap et de la solidarité internationale mais les compétences restent assez éclatées au sein du collège !*
5. Lutter plus fermement CONTRE LES INCIVILITES : *PARTIELLEMENT ATTEINT, mais doit s'amplifier encore pour lutter contre l'insécurité routière, la malpropreté et le bruit !*
6. Obtenir le label HANDYCITY® : *FAIT !*
7. Réformer le PLAN DE STATIONNEMENT : *FAIT avec l'adoption d'un plan d'action communal de stationnement !*
8. Renforcer le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : *A DEVELOPPER, une nouvelle attractivité pour le secteur HORECA dans notre commune ne suffit pas !*
9. Développer une vision du DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : *TRAVAIL A POURSUIVRE en particulier sur l'avenir du Mediapark et du site Josaphat*
10. Faire de Schaerbeek une commune-pilote du DEVELOPPEMENT DURABLE : *PARTIELLEMENT ATTEINT, notamment dans la gestion des espaces verts !*
11. Accroître LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITE de l'action publique : *FAIT notamment par la mise en place d'un médiateur communal !*
12. Pas de projet politique sans PROJET CULTUREL : *PARTIELLEMENT ATTEINT* par la revalorisation du Centre Culturel de Schaerbeek, la dynamique autour du Parc Josaphat et la création du Trainworld pour lequel le cdH s'est battu et qui a pu se développer à Schaerbeek grâce à l'action concertée du Lobby Schaerbeekois.

Ajoutons à ce bilan que nous avons pu faire face à des sujets d'actualité qui n'avaient pas été envisagés en 2012, en accordant une attention particulière aux plus faibles parmi nous. C'est ainsi que Schaerbeek a été une des premières communes à voter une **motion contre les visites domiciliaires** que le gouvernement MR-NVA voulait mettre en place pour traquer les migrants. Le Conseil Communal a en outre adopté une **motion « Schaerbeek, Commune hospitalière »**, dans laquelle il se félicite des élans de générosité de la population dans la prise en charge des sans-papiers, rappelle les initiatives prises par les autorités communales dans l'accueil de nombreux migrants sur notre territoire, et prend une série d'engagements pour continuer sur cette voie à l'avenir.

C. De l'audace pour Schaerbeek ! Une méthode et des principes de gestion pour guider l'action

Un programme pour une commune, c'est évidemment des idées concrètes sur les thématiques qui font la vie en collectivité. Mais c'est aussi se fixer des principes de gestion, qui s'appliqueront à toutes les matières ; et c'est oser repenser la gouvernance au niveau local.

Schaerbeek est la sixième commune du pays et les défis qu'elle doit relever sont à la hauteur du boom démographique qu'elle connaît depuis plusieurs années. Ainsi, en 2000, elle comptait moins de 105 000 habitants. Fin 2011, nous étions 128 977. Fin 2017, 133 305.

Etre plus nombreux sur le même territoire nous imposera, à l'avenir plus encore qu'aujourd'hui, d'organiser le vivre ensemble, d'assurer des services de qualité pour tous et de permettre à chacun de s'y épanouir.

1. *Avoir de l'audace pour Schaerbeek, c'est faire rimer bonne gestion avec redistribution*

Pour l'avenir, le cdH veut un **véritable plan de gestion** qui permette de piloter les choix budgétaires. Nous n'avons pas remis de l'ordre dans les finances de Schaerbeek pour laisser à nouveau dériver celles-ci !

Pour la première fois depuis des décennies, la santé financière de Schaerbeek lui permet de réaliser des arbitrages qui ne vont pas nous contraindre à un nouveau plan d'assainissement. Il faudra continuer à gérer les finances communales en « bon père de famille », mais de nouvelles politiques sont susceptibles d'être développées.

Ces moyens dégagés pourraient, selon le cdH, servir à financer plusieurs projets :

- **Budget participatif** : mettre en place une procédure de budget participatif par quartier qui permettrait de faire des choix en impliquant les habitants sur les investissements prioritaires, et sur base de ces choix, effectuer des investissements au bénéfice des espaces et bâtiments publics ;
- **Bonus fiscal** : un juste « retour » doit s'opérer vis-à-vis des Schaerbeekoïses, qui ont beaucoup contribué à l'assainissement des finances, par un stop fiscal et une augmentation progressive de la prime communale Be-Home jusqu'à 150€². Bien que Schaerbeek soit déjà l'une des communes les moins chères à l'impôt des personnes physiques, le cdH propose une diminution pour devenir LA moins chère des communes bruxelloises ;
- **Soutien à la vie associative** : une augmentation des subsides pour le soutien de la vie associative locale (sport, jeunesse, solidarité...).

² Par ailleurs, le cdH demande que la réduction au PRI pour enfant à charge soit effectuée automatiquement pour les propriétaires et simplifiée pour les locataires.

2. Avoir de l'audace pour Schaerbeek, c'est penser la ville de demain

De grands enjeux urbains touchent notre commune : accroissement de population à venir, avec ce que cela implique en termes de besoins en logement, emploi, activité économique, mobilité, équipements collectifs. Mais Schaerbeek possède aussi un important potentiel pour répondre à ces besoins : du point de vue de sa localisation, de ses connexions aux autres communes, notre commune possède d'importantes opportunités de développement. **La gestion du territoire nécessite une perspective large s'inscrivant dans le développement régional.**

Un défi à la taille de Schaerbeek consiste sans doute à profiter de sa proximité du centre de Bruxelles pour faire de cette commune un territoire « complet » : des quartiers habités (densément), des espaces publics partagés, des activités économiques et donc de l'emploi accessible, des équipements permettant à tous de trouver au plus près de leur domicile : crèches, écoles, terrains de sport et de détente, ...

Schaerbeek a développé depuis 20 ans (on a d'ailleurs fêté les 20 ans de Rénovas, il y a quelques mois) une approche de la **rénovation par quartier** mise en œuvre dans le cadre des **Contrats de Quartiers Durables**. Cette politique aura permis de rattraper le retard des quartiers trop longtemps délaissés, et de requalifier l'espace public, de créer des espaces collectifs et des équipements, de produire des logements publics et d'encourager la rénovation des logements privés. Depuis 2001, Schaerbeek a déjà bénéficié de 12 contrats de quartier, dont un est en cours autour de la place Pogge, et un nouveau vient de démarrer dans le quartier Stephenson. Nous souhaitons que la commune poursuive ce travail et propose les quartiers Consolation et Dailly pour compléter la couverture de la commune en investissements de proximité au bénéfice de ces quartiers.

On dit parfois que Schaerbeek est totalement urbanisée. C'est pratiquement vrai pour ce qui concerne le territoire communal équipé en voirie (bien que cela n'exclue pas de réaliser quelques opérations de restructuration du bâti existant). Mais c'est en partie faux si l'on considère les **développements projetés** : urbanisation de l'ancienne gare de marchandises de Schaerbeek-Josaphat, réorganisation du quartier Reyers, redéploiement de l'entrée de ville au pont Van Praet notamment par la réurbanisation de la rue Navez.

Ainsi, dans le cadre du redéploiement du **Quartier Nord**, il faut promouvoir la création de logements, de commerces, d'équipements. Dans le quartier à développer sur la **friche Josaphat**, il faut valoriser le redéploiement de la zone d'industrie urbaine à côté des logements et des équipements qui y seront créés. De même, le nouveau quartier **Médiapark** devra allier les différentes fonctions de la ville. Dans ces trois cas, il faudra être très attentif à ce que le développement de ces sites soit réalisé avec une attention particulière pour la connexion avec leur environnement proche.

Il convient d'avoir **une vision globale qui se décline sur une série d'interventions majeures**, monitorées et planifiées dans le temps et dans l'espace. Cela demande d'identifier les opérateurs pilotes pour chacune des interventions, de coordonner celles-ci entre elles. Vu le nombre d'intervenants publics (Bruxelles-Mobilité, Bruxelles-Environnement, Beliris, STIB,

SLRB, Citydev, SAU,...) il faut mettre sur pieds une task-force regroupant les acteurs pilotes et s'assurant de la bonne coopération des différents niveaux de pouvoirs.

3. Avoir de l'audace pour Schaerbeek, c'est activer des relais

La commune ne peut tout supporter elle-même et doit répondre à un grand nombre de défis, dans des domaines variés. Elle doit donc pouvoir s'allier différents partenaires.

Des partenaires publics d'abord, en amplifiant la coordination et les partenariats possibles avec la Région bruxelloise, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Vlaamse Gemeenschapscommissie et l'Etat fédéral.

Des partenaires associatifs ensuite, car fidèle à sa vision de l'action publique, **le cdH veut une politique qui s'appuie davantage sur l'initiative associative**. Nous souhaitons promouvoir les appels à projets mobilisant plusieurs associations, clubs et mouvements citoyens schaarbeekoïses pour favoriser les échanges et les partenariats. De même, nous voulons voir émerger davantage de collaborations entre les réseaux d'enseignement qui doivent, tous, bénéficier d'un soutien des autorités locales dans leurs projets. Faire confiance aux acteurs associatifs sportifs, culturels ou sociaux, c'est à la fois favoriser les démarches citoyennes et c'est souvent beaucoup moins coûteux que de voir les autorités publiques prendre elle-même l'initiative.

Les relais, ce sont aussi les **citoyens schaarbeekoïses qu'il faut mobiliser**, impliquer dans le processus de décision. Dans ce cadre, le cdH est favorable à la mise sur pied ou la dynamisation des conseils consultatifs des jeunes, des aînés, des sportifs. A l'initiative du cdH, cela a été fait sous cette législature avec des citoyens en situation de handicap. De même, le modèle du « panel citoyen Vélo » qui a été réuni autour d'un audit de la politique cyclable doit pouvoir être réactivé pour travailler avec les habitants sur d'autres thématiques.

4. Avoir de l'audace pour Schaerbeek, c'est penser systématiquement la question du genre

Il nous semble inenvisageable de gérer une collectivité sans accorder une attention particulière aux besoins de 50% de sa population : depuis 2013, Schaerbeek développe une politique de **Gender Mainstreaming** : les politiques sont développées en s'interrogeant sur leur impact sur les femmes, et en faisant en sorte que chaque service prenne les besoins des femmes particulièrement en considération dans ses méthodes de travail. Dans la même logique, la politique du **Gender Budgeting** interroge chaque article budgétaire communal pour identifier si la dépense assurera une équité entre filles et garçons, entre femmes et hommes.

La commune doit aussi être un acteur de la sensibilisation aux questions du genre et de la place de cette thématique dans la sphère publique. En complément à la création de campagnes de sensibilisation, nous voulons que l'administration communale soit irréprochable dans le traitement équitable et non discriminatoire de tous les contacts entre les citoyens et les services administratifs.

L'espace public doit aussi être davantage conçu de manière à assurer une place suffisante aux femmes, et pour qu'elles s'y sentent à l'aise : plus de bancs, de toilettes publiques, de luminosité.

5. Avoir de l'audace pour Schaerbeek, c'est miser sur l'interculturalité

Notre commune est faite de contrastes, entre ses différents quartiers et les populations d'origines diverses qui y cohabitent. Au cdH, nous voulons **renforcer les éléments de cohésion** pour éviter les ruptures entre les quartiers, les communautés et les générations. D'une commune multiculturelle, nous voulons faire un vrai **modèle d'interculturalité** : non pas seulement par la coexistence pacifique de cultures, mais par une augmentation de la rencontre, du partage dans la vie quotidienne.

6. Avoir de l'audace pour Schaerbeek, c'est gouverner dans la transparence

Le cdH souhaite que la prochaine majorité soit capable de développer un projet cohérent, avec des **engagements clairs et précis**, qui sera alimenté par les contributions des différentes formations politiques qui la constitueront. Le cdH souhaite également un Collège soudé avec des **attributions claires**, identifiant les responsabilités de chacun et assumant son devoir d'information vis-à-vis du Conseil communal et de l'ensemble des citoyens, et, ce, en toute transparence. A cet égard, le cdH est favorable à la désignation, au sein du Conseil communal, d'un président, une procédure rendue possible par la nouvelle loi communale, afin de faire en sorte que l'élu qui gère le débat ne soit plus celui qui est chargé de répondre aux interpellations.

Par ailleurs, le cdH veut **soutenir toutes les formes de participation des habitants**. En particulier dans les contacts avec les autorités communales. Le cdH plaide ainsi en faveur d'un pacte associatif qui définisse les principes appelés à régir les relations entre les pouvoirs publics et le secteur associatif. Nous proposons qu'une motion soit adoptée dès le début de la législature pour identifier les principes appelés à régir les relations entre la commune et les organismes subventionnés par elle. Le but de cette motion n'est pas de créer des droits nouveaux, ni de générer des dépenses nouvelles, mais d'encadrer l'application d'un certain nombre de principes de bonne et saine gestion. Ces principes sont essentiellement l'égalité de traitement fondée par la Constitution, la légalité des subventions, la sécurité juridique et la justification des actes administratifs. Le cdH veut que la transparence soit assurée dans l'octroi des subsides (obligation de publicité).

7. Avoir de l'audace pour Schaerbeek, c'est gouverner de manière efficace, et s'adresser à tous

Une commune numérique, c'est d'abord plus d'accessibilité des services publics pour les citoyens. Le cdH souhaite que de très nombreuses **démarches administratives** puissent se réaliser **en ligne** au départ d'une plateforme internet (MySchaerbeek). Cela passe aussi par la

mise sur pied d'un guichet de 1^{ère} ligne pour accompagner les personnes dans leurs démarches administratives et contrer le phénomène de sous-protection sociale. Ce guichet devrait ainsi aider à accéder aux services de base et orienter les demandeurs vers les services adéquats, qu'ils soient communaux ou non. Cette orientation « client » doit aussi amener la commune à décliner les informations sur les services communaux de manière accessible à tous (communication anysurfer et mémos « faciles à lire »).

Pour assurer une plus grande efficacité, le cdH préconise le rapprochement des services du CPAS et des services communaux, en particulier dans les fonctions de support.

Nous souhaitons que soit poursuivi le travail d'allocation optimale des moyens en matière de personnel : la commune est un gros employeur, qui se doit de gérer ses ressources humaines efficacement, en plaçant les bonnes personnes aux bons endroits.

On l'a fait, on peut aller encore plus loin.

Avec votre soutien, le cdH s'engage à garder le cap !

D. De nouveaux engagements : Schaerbeek en partage

Pour élaborer son programme, le cdH a sollicité les citoyens schaerbeekois pour qu'ils donnent leur avis, leurs priorités et élaborent des propositions dans une perspective de gestion à long terme. Nous avons d'ailleurs créé une plateforme interactive intitulée « 1030 en 2030 », qui depuis déjà plus de dix-huit mois récolte des idées de nos habitants !

Les réponses reçues ont enrichi notre réflexion au moment d'élaborer notre programme, et démontrent la richesse du bouillonnement des idées partagées et de l'intelligence collective.

Celui-ci couvre tous les champs d'action de la commune. Après 6 années de participation à la gestion de la commune, nous appréhendons bien ce qui sera réalisable à court, moyen et long terme.

C'est dans cet esprit que nous avons fixé nos engagements pour la mandature qui vient.



Pour chaque engagement que nous prenons pour l'avenir, nous avons formulé une série de propositions. Et parmi ces propositions, nous avons identifié une idée-phare, qui nous tient particulièrement à cœur parce qu'elle doit être une priorité, parce qu'elle est porteuse d'un projet cohérent et dynamique pour la commune. Vous identifierez ces idées-phares à l'aide du logo de Schaerbeek en Partage.

1. La poursuite du plan ECOLE et le développement de l'accueil de la petite enfance

- Le développement de l'offre scolaire doit se poursuivre :
 - Une nouvelle école communale fondamentale francophone verra le jour sur le site Josaphat : une secondaire devra également se développer à proximité.
 - Une nouvelle école communale néerlandophone va également se déployer Grande rue au Bois.
 - Les autres réseaux d'enseignement doivent aussi faire face au boom démographique : le cdH de Schaerbeek souhaite que la commune leur apporte son soutien également.
- La même dynamique doit être à l'œuvre pour ce qui concerne les milieux d'accueil des jeunes enfants :
 - Développer l'offre des crèches communales avec une première crèche communale néerlandophone.



- Encourager les initiatives qui élargissent (en nombre et en qualité) l'offre d'accueil des jeunes enfants (co-accueil, soutien aux accueillantes à domicile et à la création de place par les opérateurs associatifs)

- Créer une Maison de la Parentalité, qui serait un point d'accueil et de renseignement qui centralise l'information et organise le soutien à la parentalité. Ce lieu permettrait aussi d'informer et orienter les jeunes parents vers la solution de garde qui convient le mieux à leurs besoins et à leur sensibilité éducative.
- L'école schaarbeekoise peut devenir plus dynamique, grâce à plus de partage des idées de chacun. Le cdH est favorable :
 - Au déploiement dans les écoles schaarbeekoises d'une offre d'immersion linguistique (enseignement bilingue) et à l'éveil des enfants aux différentes langues dès la maternelle, notamment par des stages d'immersion.
 - A la création d'une plateforme regroupant l'ensemble des associations de parents des différentes écoles schaarbeekoises, pour permettre les échanges, le partage d'expériences, et le décloisonnement des pédagogies.
 - A l'apprentissage de la citoyenneté, par des projets participatifs adaptés à leur âge.
 - A l'ouverture des infrastructures scolaires, salles de sport, de classes,... au quartier et à l'associatif en dehors des temps scolaires par la mise en place de technologies de surveillance.
 - A l'ouverture des écoles aux parents : organisation de cours de français/néerlandais dans le réfectoire le mercredi matin, cafés des parents.

2. Des quartiers partagés et conviviaux pour mieux vivre ensemble



- **Des espaces publics permettant le partage par tous les usagers : les aménagements de l'espace public doivent être pensés pour assurer plus de sécurité à tous les usagers de la route... et principalement aux modes actifs !**

Ainsi, nous proposons un éclairage adapté des passages pour piétons et l'installation de lampes LED vertes et rouges en bordure de certains passages piétons avec aussi un signal sonore de rappel pour les malvoyants. Il faut aussi adapter les cahiers des charges pour accélérer les travaux avec des pénalités pour les retards et **mieux coordonner les chantiers.**

En outre, nos rues doivent permettre à chacun, quelles que soient ses capacités physiques, de **se déplacer en toute autonomie.** Trottoirs en bon état, passages pour piétons surbaissés pour permettre le passage d'une poussette ou d'une chaise roulante, feux rouges équipés de dispositifs sonores pour les personnes malvoyantes... Pour un espace public réellement partagé, la rue doit être accessible à tous !

- **Des espaces publics de qualité à sauvegarder et/ou à réaménager :** Schaarbeek dispose d'un patrimoine bâti et d'espaces publics de qualité.
 - Le cdH réaffirme sa volonté de voir réaménager les **boulevards Lambermont/Wahis et Reyers** en véritables boulevards urbains !
 - Profitant de l'arrivée du Métro, nous voulons une rénovation complète de la **place Colignon** pour la rendre piétonne et conviviale dans la continuité de la rénovation de l'avenue Royale Sainte Marie depuis la place de la Reine.

- Il nous tient à cœur de sauvegarder le **square Riga et la perspective de l'avenue Huart Hamoir** (dont l'espace public doit être rénové et entretenu !)
- Nous voulons voir une **rénovation complète de l'avenue Rogier**, axe structurant de Schaerbeek, et **rénover la Place des Bienfaiteurs et sa fontaine**.
- L'avenue **Louis Bertrand** mérite une rénovation de qualité, à la fois respectueuse du patrimoine et qui assure une place à tous les usagers de cette voirie.
- **La lutte contre les bâtiments vides et le combat pour la rénovation des façades négligées ont été fructueux** : de nombreuses rues ont connu une cure de rajeunissement au cours des dernières années. Ce travail doit encore s'intensifier.
- **Garantir la propreté des quartiers :**
 - En amplifiant les **contrôles et les sanctions** des comportements inappropriés en matière de propreté publique.
 - En enterrant les bulles à verre, et en osant envisager de nouvelles manières de travailler. Ayons l'audace de faire appel à de **nouvelles technologies** : nouvelles poubelles connectées fonctionnant à l'énergie solaire, cendriers de rue et lutte contre les nuisibles (rats et pigeons),...
- **Assurer la convivialité et la rencontre dans les quartiers :**
 - Les rencontres, les échanges, le partage entre les citoyens de différentes communautés, les acteurs publics, associatifs et privés peuvent être facilités. Nous proposons de créer, dans chaque quartier, une **maison des associations** et un poste de **coordinateur de quartier**.
- **Des plaines de jeux plus nombreuses, plus qualitatives, et pour tous les âges :**
 - Bouger au grand air, même en ville, doit être possible pour tout le monde ! Sur base de l'étude de grande ampleur réalisée récemment, il faut développer de **nouvelles infrastructures de jeux dans nos espaces verts**. Et pour que ces plaines soient partagées par tous, nous tenons à y implanter du matériel ludique ou sportif pour les petits, mais aussi les ados, les adultes, et même les personnes âgées. Sans oublier une accessibilité irréprochable, pour qu'une personne porteuse de handicap puisse aussi y trouver son bonheur.

3. Un véritable plan de lutte contre l'insécurité routière et les incivilités

A cet égard, nous proposons :



- La création d'une « **brigade** » de **fonctionnaires sanctionneurs à vélo**, pour un maximum de réactivité sur le terrain : propreté, bruits de moto, contrôle du stationnement gênant (parking sauvage), harcèlement de rue et comportements sexistes, etc.
- Le renforcement d'une police de proximité sur le terrain. Une police de proximité, c'est non seulement plus visible, mais aussi plus accessible, plus disponible au dialogue. Cela permet aussi plus de fermeté en matière de **sécurité routière**. Il ne doit pas y avoir de

tolérance pour les infractions qui mettent en danger les vies des cyclistes et piétons, la conduite dangereuse, les rodéos. La présence de **policiers à vélo** (brigade cycliste) doit permettre d'identifier les comportements inciviques ; de même l'installation permanente de **radars préventifs et répressifs** permettra d'informer et de contrôler le respect des limitations de vitesse.

Il ne suffit pas de fixer des règles en matière de mobilité (ex : 1030 en zone 30, généralisation des sens uniques accessibles aux vélos, priorité aux transports en communs...) et de promouvoir les alternatives au « tout à l'auto ». Si nous voulons partager notre espace public, il faut que chacun s'y sente en sécurité : et pour cela, le respect du code de la route est une nécessité absolue !

- Cela passe aussi par un renforcement de **la sécurité aux abords des écoles** :
 - Poursuivre et amplifier les mesures de sécurisation des abords de toutes nos écoles (présence des gardiens de la paix, zone de « Kiss and ride », avancées de trottoir, ...).
 - Mettre à disposition des brassards et chasubles pour que les écoles les distribuent aux enfants qui prennent part aux rangs piétons ou cyclistes.
 - Développement de rues scolaires, inaccessibles aux voitures pendant l'heure d'arrivée à l'école (les deux premières rues scolaires seront mises en place dès septembre 2018 : rue Verwée et rue Rogier).
- Bien sûr, **des actions de prévention** pour promouvoir le respect dans l'espace public doivent être amplifiées :
 - Les éducateurs de terrain doivent devenir des « gardiens de la paix » en intervenant dans les petits conflits et relevant les désagréments liés aux « mauvais comportements » dans l'espace public.
 - Apprendre/Soutenir le savoir-vivre (le respect de l'autre dans toute sa dimension et pluralité) dans les écoles, les espaces publics, les clubs sportifs...

4. Des mesures fortes pour une mobilité performante

- Schaerbeek doit poursuivre sur la voie de la **nouvelle mobilité** : renouvellement des trottoirs en privilégiant les cheminements piétons, voitures partagées, itinéraires cyclables,... L'espace public est encore trop largement dévolu à la voiture individuelle, et pourtant la place nécessaire pour la voiture semble ne jamais être suffisante. Il est donc urgent de penser autrement, et de remplacer la possession par l'utilisation.

Il faut donc **favoriser le développement plus rapide des voitures partagées**, qui sont un levier incontournable pour désengorger nos villes, mais aussi du **stationnement mutualisé**, qui permet une meilleure utilisation des espaces de stationnement hors voirie disponibles.

Bien que près de 1000 places de stationnement mutualisé aient été créées au cours de la législature, Schaerbeek possède encore un potentiel de plusieurs milliers de places qui doit être activé.



- Le cdH se bat pour des **transports publics performants** :
 - Nous sommes résolument en faveur du Métro Nord, qui doit être réalisé au plus vite. Pour que les travaux relatifs à cette infrastructure se réalisent rapidement, il faut créer un climat de concertation entre les différentes parties prenantes : Région, STIB, BELIRIS, Commune, riverains... Aujourd'hui, nous avons le sentiment que cette dynamique positive n'est pas suffisamment à l'œuvre ce qui a pour conséquence des retards, des oppositions, des conflits en grande partie inutiles. La commune doit aussi se montrer exigeante quant à l'intégration des stations dans leur quartier : non seulement du point de vue urbanistique et de contrôle social, mais aussi en termes d'apport à la vie du quartier.
 - En attendant celui-ci, la priorité doit être donnée aux **bus et aux trams** dans l'espace public, et une attention doit être portée au confort d'attente des usagers (abri-bus en quantité et qualité). Le cdH souhaite également une réflexion et des décisions sur un **Plan Tram**, qui doit articuler l'offre de transports publics en fonction de la réalisation du Métro. Sur la ligne 55, nous pensons qu'il faut maintenir un tram en réalisant une connexion nouvelle et complémentaire ; de même, nous souhaitons le renforcement de l'offre depuis la gare de Schaerbeek et nous sommes favorables à une nouvelle ligne de liaison entre Woluwé et la gare du Nord.
 - Le cdH demande que l'offre des **sociétés de transport** (STIB, SNCB, DE LIJN) soit davantage **intégrée**, y compris via un tarif unique au sein de la zone RER. Cela passe aussi par la standardisation des informations accessibles pour les usagers (aux arrêts, sur le modèle de la STIB et sur une plateforme commune).
- La mise en œuvre de **1030, Zone 30** passe par une information pour que chacun comprenne qu'à Schaerbeek, la règle, c'est le 30 Km/h ! Des marquages adaptés (panneau vertical et inscription au sol), des radars préventifs et répressifs seront nécessaires pour faire respecter cette limitation de vitesse. Le bon exemple reste le plus efficace : nous exigeons que les véhicules « publics » respectent strictement le 30 km/h, les véhicules qui les suivent en feront autant !
- En matière de **politique cyclable, la rue doit être mieux partagée** pour donner davantage d'espace sécurisé aux modes actifs. Ainsi, le profil des voiries dont la réfection est à venir sera systématiquement conçu de manière à y intégrer le maximum d'aménagements cyclables. Et parce que stationner son vélo près de chez soi de façon sécurisée est indispensable pour favoriser la pratique du vélo en ville, le nombre de Box vélo doit augmenter notablement ; nous sommes actuellement à 46 et voulons atteindre progressivement 100 box à l'horizon 2021. Ajoutons-y un subside pour encourager les habitants à acquérir un vélo électrique !

5. Logement : priorité à la rénovation, mais pas seulement !



- En matière de logements, le Foyer Schaerbeekois doit prioritairement **rénover le parc des logements existants** ; la commune doit soutenir les initiatives du Foyer Schaerbeekois pour que tous les logements sans confort suffisants soient mis aux normes et bénéficient d'une performance énergétique nettement améliorée.

Des moyens financiers et humains doivent être dégagés pour assurer la mise en œuvre du Plan Stratégique 2015-2025 du Foyer Schaerbeekois, qui doit être mis en œuvre, en particulier pour ce qui concerne la rénovation des immeubles les moins confortables. Il faut aussi **poursuivre l'extension du parc de logements sociaux**, notamment sur les terrains publics (site Josaphat, Mediapark...). Dans ce contexte, le cdH soutient la modernisation du site Evenepoel (création d'une salle de sport, rénovation des parkings, aménagement des espaces publics et création de logements supplémentaires).

- Pour venir en complément des logements publics, le cdH croit au potentiel de la mobilisation du parc privé de logements dans le cadre des **Agences Immobilières Sociales (AIS)**. Au-delà de la suppression du Précompte immobilier pour les propriétaires qui mettent leur logement à disposition, nous proposons l'octroi d'une prime pour assurer la mise aux normes de ces logements au moment de leur prise en location par une AIS. Le cdH veut aussi encourager le développement de **projets immobiliers qui permettent la gestion locative par les AIS** en étant particulièrement attentif à l'accès à des logements adaptés pour les personnes en situation de handicap.

6. Emploi : soutenir les demandeurs, faciliter la création

- Schaerbeek doit être encore plus active dans le **soutien aux demandeurs d'emploi**. Nombre de citoyens rencontrent de grandes difficultés d'accès à l'emploi. Pour les accompagner dans leur recherche, le cdH souhaite :
 - Inciter les entreprises à proposer plus de **stages** pour les jeunes, par exemple en facilitant la communication entre les écoles et les entreprises présentes sur notre territoire ;
 - Mettre les moyens sur **l'insertion socio-professionnelle**, notamment pour les personnes qui dépendent du CPAS, en développant la mise à l'emploi dans le cadre des articles 60 et 61.
 - Coordonner les actions des différents acteurs locaux agissant en faveur de l'emploi en une **véritable plate-forme commune pour l'emploi**, sorte de guichet unique. Cette plate-forme rassemblerait la Mission locale pour l'emploi, la Cellule emploi du CPAS, les Maisons de l'emploi, l'Agence Locale de l'emploi, etc
 - Un renforcement du rôle du guichet de l'économie locale, outil indispensable pour convaincre les entreprises de s'établir à Schaerbeek.
- Mais la commune regorge aussi d'opportunités de **créer de l'emploi**, dans des secteurs novateurs. Il faut donc pouvoir se saisir de ces différentes ouvertures :



- Le **Médiapark** sur le site RTBF/VRT à Reyers constitue une opportunité de situer Schaerbeek sur la carte du développement de la nouvelle économie et des médias avec un campus des écoles et des entreprises spécialisées en communication.

« La vallée de l'audiovisuel », et plus généralement du numérique, devrait permettre **d'attirer davantage encore d'entreprises et d'emplois et d'assurer la diversité de l'emploi**, notamment en stimulant l'économie créative dans le secteur des nouveaux médias. Le cdH veut encourager la formation des jeunes aux nouvelles technologies comme la programmation, la création des applications en s'inspirant par exemple du projet Molengeek, et soutenir les écoles dans leur participation au projet « Ecoles numériques ».

- Schaerbeek a sur son territoire deux **Centres d'Entreprise publics** (La Lustrerie et le M-Village). Nous devons tirer de cette expérience les enseignements pour encourager des investissements à la mesure de ce qui est nécessaire pour le développement d'une économie urbaine.
- La **transformation d'immeubles vides** (en commerces et ateliers) doit être privilégiée en gardant une affectation économique : des espaces pour les TPE (Très petites entreprises), un Fablab sur Schaerbeek, des espaces de co-working, des ateliers pour des artisans dans les métiers liés à l'immobilier (plombier, chauffagiste, menuisier, carreleur...). Les zones traditionnelles de présence d'activités économiques doivent faire l'objet d'une attention particulière : zone autour de la gare de Schaerbeek, quartier Stephenson/Navez, Coteaux...
- On assiste depuis quelques années à un retour en grâce des **commerces de proximité**. Ces structures, outre qu'elles sont l'âme de nombreux quartiers, représentent une source importante d'emplois locaux : le cdH souhaite soutenir l'émergence et le maintien sur le long terme de ces petits commerces, par exemple par un accompagnement sur mesure et une facilitation des procédures.
- S'agissant des **emplois communaux**, le cdH veillera au respect élémentaire de l'égalité dans l'accès aux emplois publics. Cette égalité doit être acquise par une publicité suffisante (le cdH a enfin obtenu une publication des offres d'emplois sur le site de la Commune en 2016 !) et par l'instauration de « filières » de recrutement qui mobilisent les acteurs locaux en matière de formation et d'insertion socio-professionnelle. Pour assurer la transparence et l'équité dans le recrutement, mais aussi pour garantir des engagements qui rendront l'administration plus efficace, le cdH souhaite une dépolitisation totale du processus de recrutement : aucun Echevin ou Bourgmestre ne devrait présider un jury de recrutement. En outre, toute fonction de management devrait faire l'objet d'un processus d'assessment au moment de l'engagement.
- L'administration communale dispose de compétences en interne pour remplir nombres de missions de service public, mais recourt au privé dans le cadre de marchés quand cela apparaît nécessaire pour acquérir des biens et des services.

Dans ce contexte de marchés publics au bénéfice de l'administration communale, le cdH tient à ce que plus de chances soient données aux **acteurs de l'économie sociale : personnes handicapées, travailleurs en réinsertion professionnelle...** Faire appel à ces travailleurs permet de **donner une chance à chacun de développer son projet professionnel**. Nous sommes donc attentifs à ce que des clauses sociales permettent à des acteurs de l'économie sociale d'être mobilisés (en ayant une attention particulière aux entreprises de travail adapté).

7. Une politique sociale ambitieuse... grâce à une nouvelle vision pour le CPAS

- Le CPAS doit être le **seul instrument de la politique sociale au niveau communal**. Il doit évidemment organiser l'aide aux plus défavorisés, notamment sur les aspects d'aide au logement ou à la gestion de l'endettement ; mais il doit avant tout soutenir ses bénéficiaires et les accompagner pour **sortir de la pauvreté**.
- Pour ce faire, le cdH veillera à ce que le CPAS dispose **des moyens nécessaires pour mener à bien une politique sociale ambitieuse** :



○ Cela passe notamment par un soutien aux familles monoparentales en assurant l'accès au milieu d'accueil et en informant les parents de leurs droits quant aux pensions alimentaires.

- Le cdH souhaite que soient développés les services d'aide alimentaire en soutenant les épiceries sociales (à l'instar d'EPISOL) pour lutter contre la précarité alimentaire et permettre l'accès à une alimentation saine à un prix modéré pour tous.
 - La pauvreté infantile doit faire l'objet d'un plan de lutte spécifique qui soit développé à partir du CPAS mais inclue les autres acteurs publics et associatifs de Schaerbeek. Ce plan, piloté par le CPAS, doit mettre autour de la table les services administratifs concernés, les associations, les écoles de tous les réseaux, les services du délégué aux droits de l'enfant,... et aussi les personnes en situation de pauvreté elles-mêmes, qui doivent être associées tant dans la définition que dans l'exécution de ce plan.
 - Le management du CPAS doit évoluer pour pouvoir se consacrer à la mise en œuvre de la vision stratégique et des objectifs définis par le conseil de l'action sociale.
- Le cdH souhaite une plus grande **harmonisation des règles entre les 19 CPAS bruxellois**, en particulier en matière d'accès au soin de santé (distribution de la carte médicale, couverture mutuelle...)

8. Une politique sportive digne de la grandeur de Schaerbeek

- Le cdH a obtenu le principe de la mise sur pieds d'une structure de **gestion unique des infrastructures sportives communales**. L'ASBL SPORT 10/30 doit devenir le Centre Sportif Intégré de la commune en reprenant la gestion du Neptunium, des sites du

Terdelt, du Crossing et de Chazal, ainsi que des salles de sport de la commune. Ce centre devra également conclure des accords avec les écoles disposant d'infrastructures sportives susceptibles d'être accessibles en dehors des heures de cours. Il fonctionnera avec des moyens en provenance de la Fédération Wallonie Bruxelles et les moyens actuellement dispersés entre différents acteurs.

Une gestion intégrée permettra une optimisation des infrastructures existantes (augmentation des heures et périodes d'ouverture, pas de clientélisme dans l'octroi des salles et terrains de sport, meilleure rotation des utilisateurs, ...).

- Au vu de l'augmentation significative de la population en cours, il nous faut :
 - des **équipements sportifs** en nombre, en qualité et bien répartis sur le territoire. Le cdH souhaite aussi qu'un pôle sportif soit organisé sur le site Josaphat par la réunion des terrains du Club de Tennis SET WAHIS et du club de rugby du Kituro. Une salle indoor viendra compléter ce site. De même la salle prévue (dans le contrat de quartier Navez) à Portaels devra être développée prochainement, ainsi que la salle de la tribune nord du terrain du Crossing.
 - développer des **petites infrastructures de sport en plein air** dans les espaces publics, parcs et plaines de jeux.



- A l'occasion de la réouverture du **Neptunium**, le cdH demandera que les heures d'ouverture de la piscine soient élargies de telle sorte que cette infrastructure soit accessible les week-ends, plusieurs soirées par semaine, et en période de congés scolaires.

9. Une politique de soutien à la parentalité, pour tous les âges de nos bambins

Le cdH veut mettre en place une **politique de soutien à la parentalité** :



- Des **activités extra-scolaires de qualité, abordables et accessibles** pour chaque enfant, quel que soit le réseau scolaire qu'il fréquente.

Accessibles : des rangs accompagnés depuis les écoles vers les académies, clubs de sport ou associations permettraient d'éviter des navettes aux parents.

Abordables : il s'agit de veiller à ce que chaque école puisse proposer des activités abordables financièrement et pour un prix symbolique pour les familles précarisées.

- Donner la place qui leur revient à des acteurs importants du soutien à la parentalité : les **grands-parents**, génération sandwich qui d'une part accompagnent leurs propres parents vieillissants et dépannent de manière plus ou moins occasionnelle pour la garde des petits-enfants. Ils doivent être mieux soutenus, notamment en leur permettant d'avoir accès à un service d'aide familiale.
- Développer et soutenir des **activités d'échanges sur la parentalité** adaptées à toute la famille : petits déjeuners/débats au sein des crèches, ateliers grands-parents/petits enfants,... Ces activités doivent cibler différentes tranches d'âges pour répondre aux situations rencontrées à tous les âges et proposer différentes thématiques : les écrans

(organisation de formation Webetic), la communication non violente, l'alimentation, l'orientation et le décrochage scolaire...

- Créer un **seul poste d'Echevin pour les 0-18 ans**, et mettre en place un plan local « Jeunesse », en collaboration avec les acteurs locaux publics et associatifs (AMO, OJ, MJ, écoles de devoirs,...)
- Compléter l'offre d'**activités extra-scolaires pour les 12-18 ans** : s'ils manquent de motivation, d'un « drive », les ados risquent d'adopter des comportements à risques. Nous souhaitons donc ouvrir un centre pour l'apprentissage de la création technologique : accès gratuit à un programme de formation respectant leur rythme d'apprentissage et basé sur les préférences du jeune. Une manière de vivre sa jeunesse et de préparer son avenir.
- Créer un **Conseil des Enfants et des Jeunes**, pour donner le goût de la participation et de la citoyenneté dès le plus jeune âge.

10. Une commune exemplaire en termes de développement durable et de partage des ressources



- **Création d'une ressourcerie**, pour récupérer des objets qui pourraient encore servir. Par cette action, non seulement on lutte contre les encombrants et le gaspillage, mais on travaille aussi à la réinsertion socio-professionnelle de personnes en quête d'emploi via un atelier-magasin accolé à la ressourcerie, où les objets et meubles seraient retapés et vendus.
- Le cdH souhaite plus largement que soit développé une **stratégie Zéro Déchet** par l'information du public, par le rappel des obligations en termes de tri, l'utilisation d'ustensiles réutilisables, la fabrication de produits d'entretien, la récupération des canettes, le soutien au compostage voire à l'acquisition de poules domestiques...
- Nous voulons aussi décliner au niveau local la **stratégie « Good Food »** mise en place par la Région pour promouvoir une alimentation saine, de qualité et durable pour tous.
- Il y a des espaces inutiles, des coins laissés à l'abandon et de longues listes d'attentes pour les **potagers collectifs**, victimes de leur succès. Nous proposons de procéder à un repérage de chacun de ces espaces inutilisés et d'y installer des bacs potagers.